

## Il était une fois le passé simple...

### Résumé

Depuis plus d'un siècle, les linguistes débattent de la disparition du passé simple. Le PS est un paradigme moribond pour les uns, une forme d'emploi toujours restreint ou encore en voie de spécialisation pour d'autres. La discussion sur le devenir du PS ne prend cependant son sens que sous un éclairage diachronique. Le présent article examine donc les emplois du PS au travers de l'histoire de la langue française. Si le PS a perdu une fonction depuis l'ancien français et est sorti de l'oral spontané, il n'en jouit pas moins d'une place privilégiée dans certains contextes (narration) et cotextes (3<sup>èmes</sup> personnes). Le tiroir semble même avoir récemment investi de nouvelles formes d'expression, comme le *storytelling* en mercatique. L'étude conclut en suggérant des pistes de recherche pour évaluer la position réelle du PS en français contemporain.

La position du passé simple [PS] dans le système verbal se discute depuis plus d'un siècle.<sup>1</sup> Selon Herzog (1981: 5), la discussion remonte à un article publié par X- Ducotterd dans *Die Neueren Sprachen*<sup>2</sup>. Depuis, des linguistes se sont intéressés à '*analyser les causes, l'étendue et les conséquences de la décadence du passé simple*'. Trois positions sur la vitalité du PS en français contemporain sont généralement défendues. Selon la première, illustrée par Van Vliet (1983), le PS est une forme en voie de disparition vu, d'une part, la prise en charge de ses fonctions par le *passé composé* (PC) et l'*imparfait* (IMP) et, d'autre part, sa morphologie suffixale (Dauzat 1946: 69) à l'encontre de l'évolution analytique des langues naturelles (Meillet 1948, Bybee *et al.* 1994). La deuxième, celle de Damourette & Pichon (1936, V, § 1819), dément la régression diachronique du PS et suggère que ce tiroir s'est maintenu dans un domaine toujours restreint. La troisième position, la plus répandue, soutient la spécialisation du PS en fonction d'une série de critères (Engel 1990: 18ss):

- (1) différences aspectuo-temporelles: le PS possède une valeur temporelle passée alors que le PC ajoute une dimension d'antériorité ;
- (2) la distance du moment de la parole: le PS est associé au passé lointain ;

---

<sup>1</sup> Voir entre autres: Foulet (1920), Yvon (1963, 1964), Schogt (1964), Zezula (1969), Galet (1977), Herzog (1981), Van Vliet (1983), Engel (1990).

<sup>2</sup> Ducotterd, X. (1903). « Die Graphische Darstellung des Imparfait und das Passé défini », *Die Neueren Sprachen* XI : 193-203.

- (3) une dichotomie entre langue orale et écrite, le PS étant fortement corrélé avec l'écrit;
- (4) style et contenu: le PS indique un style formel et se cantonne à des genres spécifiques.

Le but de cet article sera de tester la validité de ces trois positions. Pour élucider la question de l'évolution et de la supposée régression du PS, il s'avère indispensable d'adopter une perspective diachronique, et d'évaluer le rôle de ce tiroir aux différentes périodes de la langue. Nous commencerons par le paradigme latin dont est issu le PS avant d'aborder les périodes largement reconnues dans l'histoire du français : ancien français<sup>3</sup>, moyen français, français classique, français moderne et français contemporain. L'ancien français couvre traditionnellement une période allant des Serments de Strasbourg (842) à la fin du XIII<sup>ème</sup><sup>4</sup>. Le moyen français s'étend du XIV<sup>ème</sup> siècle à la Renaissance. Le français classique s'impose dans la première moitié du XVII<sup>ème</sup> et se poursuit jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Nous accepterons que le français moderne<sup>5</sup> va de la Révolution française à la seconde guerre mondiale après laquelle les contacts linguistiques et les développements technologiques augmentent pour résulter dans l'état présent de la langue. Ces subdivisions sont bien sûr en partie arbitraires et dépendent de repères extra-linguistiques. Cependant, nous les adopterons vu leur large emploi.

## 1. Du latin au français : d'un parfait simple à l'émergence d'un compétiteur périphrastique

En latin classique (LC), la forme synthétique du passé pouvait remplir aussi bien la fonction de parfait, un tiroir exprimant soit une action menée à terme soit un état ou une action habituelle initiée dans le passé, que celle d'un aoriste, un passé qui n'indique ni la durée ni l'achèvement d'une action. Il pouvait même exprimer l'antériorité. Ce déséquilibre entre forme et fonctions venait de l'imposition des catégories de la grammaire grecque sur le latin malgré les différences typologiques. Le tableau ci-dessous résume la référence au passé dans les deux langues classiques.

Tableau 1

---

<sup>3</sup> Pope (1966:9) partage cette période en deux: *Early Old French* qui va du milieu du IX<sup>ème</sup> à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle et *Later Old French* qui finit au début du XIV<sup>ème</sup> siècle.

<sup>4</sup> Nous suivons ici Huchon (2002: 53): "La dénomination d'*ancien français* englobe souvent l'état de la langue du IX<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. On préférera toutefois parler pour le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles de *moyen français*, conservant le terme d'*ancien français* pour l'époque où le français est une langue à déclinaison à deux cas (un cas sujet et un cas régime)."

<sup>5</sup> Certains chercheurs comme Faye (1933: 268), désignent par français moderne « la période qui s'étend de Rabelais à nos jours » sur la base que la langue du 17<sup>ème</sup> est accessible aux contemporains pourvu qu'on modernise l'orthographe.

En grec, l'*aóristos* était indéterminé pour le passage du temps et s'utilisait pour exprimer simplement une action dans le passé sans référence au présent, cette fonction étant assumée par le parfait. En latin, qui possédait une forme passée de moins que le grec, la même forme remplissait les deux fonctions.

La plupart des études diachroniques sur le français ont adopté une classification inspirée de Varron, selon laquelle le système de l'indicatif est organisé en trois temps (*praesens* 'présent', du *praeteritum* 'passé' et du *futurum* 'futur') et deux aspects (*infectum* 'inaccompli, imparfait' et *perfectum* 'accompli, parfait'). Donc, en LC, la forme dont dérive le PS remplissait, selon cette interprétation du système verbal, deux fonctions: celle de parfait du présent et celle de passé ponctuel:

#### Tableau 2

Cependant, Mellet (2000) met en cause cette analyse et avance que dans la narration, le parfait latin impliquait la fermeture de l'intervalle de l'événement, ce qui peut parfois entraîner une représentation comme état résultant. Dans les conversations théâtrales, le parfait latin transmet encore une valeur passée mais indique un fort ancrage dans le moment de la parole au travers des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes, des déictiques comme *hodie* (aujourd'hui) ou des expressions de subjectivité comme l'exclamation. Dans les deux cas, les situations représentées ont atteint leur borne finale à partir de laquelle des situations subséquentes ou un état résultant peuvent être envisagés.

Sur cette base, Mellet (*ibid*) avance que le parfait latin est en fait temporellement un *praeteritum* dont la fonction est de situer une situation avant le point de référence et aspectuellement un *perfectum*, la situation étant présentée d'au-delà de la borne finale.

Bien que distinctes, les deux interprétations indiquent une ambiguïté puisque la même forme peut être interprétée comme ancrée soit dans le *praesens*, soit dans le *praeteritum*.

We thus find what is clearly an inherently unstable situation: one form has two meanings which cut across two of the most important categories within the verbal system, tense and aspect. The two most obvious ways to remedy this instability are either for one of the functions to be lost, or alternatively for a new form to be created. It is this second solution which is adopted, and *feci* (A) is replaced by *HABEO FACTUM*. The primary reason for the creation of a new form is clearly the structural pressure caused by the unsatisfactory nature of the system as it appears above. This pressure occurred, of course, at a period

when certain evolutionary processes were taking place in the language as a whole ; thus a second vital factor is the general tendency within V[ulgar]L[atin] for synthetic forms to be replaced by analytical forms. (Harris 1970: 66)

Pour les partisans de la valeur de parfait du présent du preterit, cette création aurait dérangé le système, *feci* étant rejeté dans l'*inflectum praeteritum* où il aurait coexisté avec *faciebam* « avant que la généralisation des formes composées restructure [le système] en français. » (Wilmet, opcit.). Pour les chercheurs considérant le preterit latin comme un parfait du passé, la création restaurait l'équivalence 'une forme – une fonction' du grec ancien. Quelle que soit la perspective adoptée, il est généralement reconnu que l'interprétation parfaite de FECI avait montré des "signes de faiblesse" (Wilmet 1998: 358-9) et que le latin vulgaire (LV) l'a remplacé par une périphrase en *habere* (avoir) au présent + participe passé. Selon Brunot (t.I: 87), la structure composée a commencé à se répandre au IV<sup>ème</sup> siècle, notamment dans les écrits de Grégoire de Tours. Morphologiquement, cette structure était proche de la périphrase latine *habeo litteras scriptas* mais elle en différait par une série de facteurs soulignés par Waugh (1987: 18) : affaiblissement sémantique de la référence au présent et de l'auxiliaire de possession *habere*, changement du point de vue, mélange de deux événements en un seul (d'où l'impossibilité de sujets différents), indication plus directe d'antériorité, introduction de l'auxiliaire *être*, grammaticalisation de la séquence auxiliaire + participe passé et réduction de l'accord du participe passé. D'après Harris (1982: 48), « the structure came to be used also in the case of intransitive verbs ».

L'instabilité du système du latin classique est donc partiellement résolue en LV par l'émergence d'une forme analytique, conformément aux voies d'évolution générales (voir Meillet 1948, Harris 1982, Fleischman 1982, Bybee *et al.* 1994, Schwenter 1994: 77), qui exprime une valeur temporelle présente dans son auxiliaire et une valeur aspectuelle perfective dans le participe passé. Pour Harris (1982: 48), la périphrase indiquait à l'époque une valeur principalement aspectuelle comparable à *tener* + participe passé en castillan contemporain, alors que la forme simple du LC portait l'information temporelle du préterit et aspectuelle du parfait.

Dans la section suivante, nous étudierons la distribution de la forme composée dans le continuum menant du latin au français. Nous nous intéresserons d'abord à la période allant jusqu'au XIII<sup>ème</sup> siècle.

## 2. En ancien français : Un PS multi-fonctions et un PC émergent

Peu de textes<sup>6</sup> nous restent des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> siècles. Le PS, appelé ‘*prétérit parfait*’ chez Yvon (1960: 244) est le passé le plus fréquent dans *La vie de Saint Alexis* (XI<sup>ème</sup>). La forme apparaît 174 fois, dans la narration et 19 dans les dialogues.<sup>7</sup> Le PS s’utilise « non seulement pour énoncer des procès qui se sont accomplis dans le passé, mais encore pour décrire les personnages mis en scène » (p.245).

Schøsler (1985, 1986) a étudié l’utilisation des passés dans plusieurs manuscrits du *Charroi de Nimes*, une épopée en vers du XII<sup>ème</sup> et dans *Le Roman de Tristan en prose* (XIII<sup>ème</sup>). Elle répartit les occurrences de passés en quatre catégories : (i) événement de premier plan; (ii) durée (iii) événement d’arrière-plan et (iv) antériorité; ces quatre catégories s’expriment par les tiroirs suivants:

### Tableau 3

Ce tableau montre clairement le domaine plus étendu du PS en ancien français où il pouvait exprimer n’importe quel type d’information passée. Si l’emploi du PS pour le premier plan correspond à sa valeur prototypique contemporaine et si les fonctions d’arrière-plan (cf. *la guerre des 100 ans – qui dura 116 ans*) et d’antériorité (Majumdar & Morris, 1980) sont toujours disponibles quoique restreintes, la catégorie de la durée nous échappe.

Dans ses études d’*Aucassin et Nicolette*, une chantefable du début du XIII<sup>ème</sup>, Schøsler (1986) confirme l’existence de ce « *passé simple atypique* ». Par ce terme, elle renvoie à la capacité de certains types de verbes, particulièrement *estre* et *avoir*, « d’avoir le sens d’un imparfait moderne et même, en ancien français, alterner avec des imparfaits » (Schøsler 1986: 150, note 3, voir aussi Andersson (1979: 121). Ellis (1986: 191) remarque aussi qu’aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, il existait une « *seeming synonymity* » entre PS et IMP. Harris (1970: 83-4) suggère que l’emploi du PS était possible par le fait qu’en ancien français, l’aspect lexical (le type de verbe) prévalait sur l’aspect grammatical (le tiroir), donc un verbe non dynamique n’était pas modifié par la combinaison avec un temps perfectif.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Pour le IX<sup>ème</sup> siècle, *Les serments de Strasbourg* (842) et *La cantilène de Sainte Eulalie* (vers 880); pour le X<sup>ème</sup> *Le sermon de Jonas* et *La passion de Clermont*.

<sup>7</sup> Serait-ce un reflet de l’usage oral du PS à cette époque ou les contraintes métriques ont-elles favorisé l’usage de la forme? On ne peut malheureusement pas trancher.

<sup>8</sup> Voir aussi Schogt (1964: 19); Fleischman (1990: 43).

Si les grammaires d'ancien français mentionnent l'usage 'descriptif' du PS (Moignet 1988: 256, Ménard 1988: 139), Bonnard et Régnier (1993: 133) avancent qu'il s'agissait déjà d'un emploi stylistique:

A la date des premiers textes français, il paraît bien n'être plus qu'une marque de discours poétique ou du moins littéraire, alternant quelquefois avec l'imparfait sans autre raison apparente que la commodité du mètre.

En effet, ils rapportent que dans les chroniques de Villehardouin (début du XIII<sup>ème</sup>), les PS descriptifs sont rares et restreints « à peu près aux verbes *estre* et *avoir* ». Posner (1997: 204) indique que les dialogues en étaient quasiment dépourvus, et que que leur fréquence était beaucoup plus élevée dans les épopées versifiées où les *eut* et *fut* ponctuels “grab the attention, set the scene” dans des passages où l'IMP équivalent aurait paru “colourless and commonplace”. Posner mentionne l'intérêt métrique de l'utilisation du PS (1 syllabe) au lieu de l'IMP (2 syllabes). Brunot va dans le même sens en affirmant que, en ancien français, le *passé défini* (i.e. PS) est la principale ressource pour présenter un événement comme « contemporain[e] à un moment passé » et pour décrire. Cependant, « à partir du XIIe siècle, l'imparfait fait des progrès visibles [...] C'est un des grands changements survenus du XIe au XIIIe siècle ». (Brunot, t.I : 241).

Faye (1933) étend l'étude de ces « atypical PS » en ancien français<sup>9</sup> à 68 textes également distribués entre prose et poésie, et note ce qui suit:

Après avoir lu un certain nombre d'oeuvres de style narratif tirées de la littérature du moyen âge, on finit par s'apercevoir [sic] que c'est surtout dans les chansons de geste du XIIe et du XIIIe siècle et dans les romans de la même époque qu'on trouve des C [PS] atypiques. Ils deviennent plus rares dans les remaniements en prose du XIVE siècle. Enfin, il faut vraiment les chercher pour en trouver dans les mémoires de la même époque. Mais c'est toujours dans les oeuvres en vers qu'ils sont les plus fréquents (p.280).

Il conclut que les PS atypiques résultent d'une part de la survie de certains usages de l'aoriste-parfait du LC pour décrire les caractéristiques permanentes du héros au début d'un texte. D'autre part, ils peuvent être attribués à l'acquisition par le PS de fonctions pour lesquelles le LC utilisait

---

<sup>9</sup> Pour lui, l'ancien français va du XI<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> et correspond donc aux périodes de l'ancien et du moyen français dans la subdivision que nous avons adoptée.

l'IMP pour raconter des activités circonstanciées. Cette tendance s'est avérée plus fréquente dans les textes versifiés où le PS jouissait d'avantages de rythme et de rime. Cependant, elle aurait été réprimée à l'oral.

Si la poésie préserve des emplois archaïques, elle semble aussi favoriser de nouveaux développements. Foulet (1920: 272ss) remarque une utilisation différente des tiroirs dans la prose et les laisses versifiées d'*Aucassin et Nicolette*. Si dans la prose et le théâtre,<sup>10</sup> « quand il s'agit de situer un fait dans le passé, en dehors de toute attache avec la réalité actuelle, le prétérit [PS] seul intervient, ou le présent », le PC se retrouve dans des contextes semblables dans la poésie, les chansons de gestes, les romans courtois et les pièces lyriques. A première vue, il semblerait que l'usage poétique précède l'emploi par les contemporains, à l'encontre des tendances de l'histoire de la langue, comme « la langue écrite suit le développement de la langue parlée, mais ne le précède pas » (Foulet 1920: 274). Foulet suppose donc que, dans les parties en prose, l'auteur adopte l'usage de la bonne société alors que la poésie « plus libre et plus trouble » accepte néologismes et vulgarismes. Donc, quand l'auteur d'*Aucassin et Nicolette* écrit en vers, « il étend le sens du passé indéfini [PC] comme on le faisait depuis quelques temps déjà dans des groupes peut-être plus vastes et moins traditionalistes ».

~~Dans son étude plus récente déjà mentionnée,~~ Schøsler (1985) examine (i) la variation entre les manuscrits du *Charroi de Nîmes* ainsi que (ii) les contextes dans lesquels plusieurs tiroirs semblent en variation libre. Comme Foulet, elle sépare l'épopée en deux catégories : narration et discours direct. Elle note que les variations entre manuscrits et tiroirs sont plus fréquentes dans une succession d'événements de premier plan, surtout dans trois contextes : (i) avant et après le discours direct ; (ii) quand la perspective de narration change et (iii) aux tournants les plus dramatiques de l'histoire. Elle relève aussi la coordination du PS1 avec le PH ou le PC, ce qui suggère une équivalence de signification. Par contre, en discours direct, elle trouve moins de variation et le PS1 et le PC se partagent l'expression d'événements de premier plan<sup>11</sup> mais semblent porter des significations distinctes : le PS1 transmet celles de *perfectum historicum* et *perfectum praesens* alors que PC est souvent lié au présent et ne peut équivaloir à un passé perfectif. Dans *Le Roman de Tristan en prose*, on trouve moins de variation dans la narration, quoique les mêmes contextes, hormis la proximité du discours direct, favorisent la

---

<sup>10</sup> Foulet mentionne *Le garçon et l'aveugle*, *Courtois d'Arras* et *Le Jeu de la feuillée*.

<sup>11</sup> Schøsler suggère une possible confusion du PH avec le présent déictique dans ce contexte, d'où l'évitement.

variation dans l'arrière-plan. Pour l'expression de la durée, le PS2 alterne avec l'IMP, mais moins fréquemment que dans *Le Charroi*. L'arrière-plan est le plus souvent exprimé à l'IMP même si on y retrouve aussi des PS1 et des présents historiques [PH]. L'expression de l'antériorité est moins claire avec le PC utilisé particulièrement dans la structure *quant* + PC, PH. Dans le discours rapporté, l'IMP est très fréquent pour exprimer la durée et l'arrière-plan, bien que le PS soit utilisé, et que l'antériorité se marque principalement avec le PQP et le PA avec des occurrences de PS. Le PC, quant à lui, est absent vu son lien avec le PH, évité en discours direct par crainte de confusion avec un présent déictique. Pour le premier plan, le PS1 et le PC alternent mais ne couvrent pas les mêmes fonctions. Si le PS1 se combine à la fois avec des adverbiaux passés ponctuels (ex. *adont, alors*) et liés au moment de la parole, le PC n'apparaît que dans le second contexte. Cela signifie que les deux temps peuvent exprimer le *perfectum praesens*, mais seul le PS peut indiquer un *perfectum historicum* à cette époque. Schøsler conclut que la distribution des tiroirs entre la narration, où le PC indique un présent (mené à terme), et le discours direct, où il indique un parfait, reflète sans doute une évolution dans la langue parlée de l'époque.

Cette équivalence partielle entre PS et PC se manifeste davantage en prose. Toutefois, la nature de cette équivalence fait l'objet de jugements différents. Selon Beck (1988: 134), le PC peut exprimer trois fonctions en ancien français, la dernière présageant de sa fonction contemporaine majeure.

- (i) E-Pres. Perf. Pertinence présente par rapport à E, le moment de l'événement
- (ii) S-Pres. Perf. Pertinence présente par rapport à S, le moment de l'énonciation
- (iii) *Passé composé*-prétérit, pas de pertinence ou d'aspect résultatif

Cette troisième fonction viendrait d'un passage émergent du parfait au prétérit, comme dans les lignes suivantes (792-799) de la *Chanson de Roland*<sup>12</sup> où *est venuz* semble en variation libre avec *vint*:

(?) Li quens Rollant est muntet el destrer  
 Contre lui vient sis compainz Oliver.  
 Vint I Gerinz u le proz quens Gerers,  
 E vint I Otes si I vint Berengers

<sup>12</sup> Beck (1988:138) affirme que le PC 'has advanced further into the orbit of the preterite, and already functions, in the *lais* [of *Marie de France, late 12<sup>th</sup> century*] (as in Modern French) either as a perfect or as a preterite'.

E vint I Astors e Anseïs li veillz,  
Vint I Gerart de Rossillon li fiers;  
Venuz I est, li riches dux Gaifiers  
Dist l'aercesque: "Jo irai par mun chef".

Sur la base de l'information présentée dans cette section, on peut constater plusieurs tendances dans l'évolution des temps en ancien français :

- (i) Le PS y exprimait des valeurs descriptives aujourd'hui disparues et réservées à l'IMP.
- (ii) Le PS se retrouve à la fois:
  - au premier plan avec le PH et le PC « best interpreted as variants of the *historical present*, not as forms of the past » (Schøsler 2001: 180) bien qu'on ait argumenté en faveur d'une équivalence plus moderne'
  - dans l'arrière-plan avec l'IMP moins fréquent.
- (iii) Le PC<sup>13</sup> tout en exprimant largement la pertinence présente commence à développer des emplois de préterit.

### 3. Moyen français : un changement en cours

Ellis (1986:114) avance qu'en moyen français, le système verbal subit un léger glissement ouvrant la voie au déclin du PS et du *passé antérieur* (PA). Des fonctions archaïques sont toujours attestées mais diminuent. En effet, l'emploi descriptif du PS est restreint, selon Wilmet (1976), à *estre* et condamné par Henri Estienne, il n'a exceptionnellement survécu que dans les œuvres de Du Bellay et de Desportes pour ses connotations passéistes (Bonnard et Régner 1993: 133).

Une autre différence par rapport au français contemporain réside dans la compatibilité du PS avec l'oral. L'étude de la langue de *l'Heptaméron* suggère en effet que le PS appartenait à la conversation des personnes éduquées du XVI<sup>ème</sup> (Camproux 1967, in Zezula 1969: 336, note 1). Toutefois, la substitution du PC au PS, « constante dans le style épique en ancien français » se maintient et les deux formes restent fréquentes dans les épopées du XIV<sup>ème</sup> à défaut de l'être en prose. Des changements se remarquent pourtant pendant la période et ont été attribués à

---

<sup>13</sup> Selon Hergot (1988:24), le PC est considéré un marqueur oral et est plus fréquent que le PS en discours. Les proportions sont comparables dans *Ami et Amile* (27% vs 22%) mais une plus grande différence apparaît dans d'autres oeuvres: 35% vs 22% dans *La Prise d'Orange* et 31% vs 23% dans *Roland*.

l'émergence de nouveaux genres littéraires et d'influences sociales et linguistiques. D'abord, Ayres-Bennett and Carruthers (2001: 172ss) soulignent, comme Faye (1933), l'influence de l'évolution littéraire sur les emplois du PS. En effet, la prose (textes historiques, chroniques, traductions) qui apparaît vers la fin de l'Ancien français demande une utilisation des temps plus chronologique que les genres plus anciens (et notamment l'épopée) qui étaient conçus principalement pour des performances orales. Elles suggèrent qu'en moyen français, le PS portait principalement sa valeur contemporaine de passé ponctuel. Cette évolution est confirmée par l'étude de Foulet (1920) sur les chroniques. Alors que les chroniqueurs de la période de l'ancien français comme Villehardouin (circa 1160-1203) et Joinville (circa 1225-1317), « n'emploie[nt] donc que le prétérit pour marquer le passé accompli, et parfois quand l'action devient pressante, le présent » (Foulet 1920: 276), Froissart (circa 1337-1404) utilise les temps différemment. Si le PS demeure le temps normal pour référer au passé dans ses chroniques, de courts passages au PC n'en apparaissent pas moins régulièrement, « surtout dans le manuscrit d'Amiens qui offre, comme on sait, une rédaction particulièrement soignée par Froissart » (Foulet 1920: 277). Foulet avance que dans ces extraits, Froissart a recours à des emplois poétiques<sup>14</sup> distincts de ses emplois littéraires.

Lorsque deux formes se partagent une fonction, l'une finit par disparaître ou se spécialiser.<sup>15</sup> La seconde option a prévalu dans l'opposition PS-PC et cela peut avoir été encouragé par des facteurs aussi bien extra-linguistiques que linguistiques.

Considérons d'abord l'influence sociale. Ayres-Bennett et Carruthers (2001: 172ss) voient dans l'invention de l'imprimerie l'établissement d'une dichotomie plus marquée entre l'oral et l'écrit. En effet, pendant le moyen âge, les manuscrits en langue vernaculaire sont habituellement la transcription d'histoires orales. Vers la fin du XV<sup>ème</sup>, une plus grande disponibilité d'œuvres écrites initie un passage d'une culture de l'oral à une culture de l'écrit. Dans ce contexte, le PS, qui indiquait la disconnexion du présent d'une situation, trouvait naturellement sa place dans l'écrit.

Côté linguistique, deux phénomènes principaux ont été avancés pour expliquer la perte de terrain progressive du PS. D'une part, le passage du français de langue pro-drop<sup>16</sup> à non pro-drop

---

<sup>14</sup> Il faut signaler que Froissart est aussi l'auteur de pièces lyriques ainsi que de *Meliador*, un long roman arthurien versifié.

<sup>15</sup> Lass (1990: 82) mentionne une troisième option: le maintien comme 'marginal garbage', qui peut s'appliquer à des étapes ultérieures de l'évolution de la langue.

peut avoir influencé l'emploi du PS. Ranson (2009) dans son travail sur l'expression du sujet en prose du XIII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup>, remarque que la *functional compensation hypothesis* (FCH) – à savoir la tendance à expliciter les pronoms et autres sujets avec des formes verbales ambiguës – qui a été largement discutée pour l'espagnol et évoquée pour le français par Dauzat (1930: 324-5), Nyrop (1979) et d'autres historiens de la langue – ne résistait pas au test des textes. Cependant, son analyse de textes permet de tirer quelques conclusions intéressantes sur le PS. En effet, la proportion de PS passe de 47 et 48% dans les textes du XIII<sup>ème</sup> et du XIV<sup>ème</sup>, à 30% au XV<sup>ème</sup>, ce qui pourrait indiquer qu'un changement a eu lieu à cette époque. En outre, elle note que le pourcentage de sujets explicites est moindre avec le PS qu'avec les autres tiroirs :

#### Tableau 4

La FCH n'étant pas prouvée, Ranson (2009: 43) suggère que l'absence de sujet au PS résulterait du fait que ce tiroir s'emploie plus fréquemment dans des séquences où le même sujet accomplit une série d'actions. Bien sûr, la combinaison de sujets pronominaux avec les terminaisons verbales riches du PS pourrait avoir provoqué son abandon progressif au profit de temps morphologiquement plus simples, ce qui nous amène au deuxième phénomène linguistique, puisque la morphologie complexe du PS par rapport à la simplicité du PC a été évoquée comme cause du déclin.

Ainsi, au XVI<sup>ème</sup>, une certaine hésitation apparaît sur les formes du PS, qui résulte en des tentatives de simplification morphologique à la fois en français littéraire<sup>16</sup> et dans la langue parlée populaire. Des simplifications semblables étaient encore discutées par les grammairiens de la cour de l'époque classique, comme Vaugelas (1647: 572) qui condamne ceux qui « pèchent en parlant, mettant des –i pour des –a, et des –a pour des –i ». Les formes en –i émergent au XIV<sup>ème</sup> siècle, se répandent au XV<sup>ème</sup> et sont indubitablement courantes au XVI<sup>ème</sup>. Cependant, à partir des années 1530, ces formes sont perçues comme populaires par les grammairiens et sont ainsi rejetées de la norme qui s'établit.

Ces discussions sur la morphologie du PS montrent néanmoins sa vitalité jusqu'à l'époque classique au travers de tous les groupes sociaux, enfants compris, s'il faut en croire le parler de Louis XIII (né en 1601), documenté par Heroard. Les hésitations morphologiques concernant

---

<sup>16</sup> Une langue pro-drop (pronoun-dropping) permet l'omission des pronoms lorsqu'ils sont inféribles à partir du contexte. L'espagnol permet par exemple l'omission du pronom sujet ([yo] tengo dinero) alors que le français, une langue non pro-drop, l'interdit.

<sup>17</sup> Kristol (2006) rapporte des régularisations de la voyelle du 1<sup>er</sup> groupe telles que *arrivarent* chez Montaigne, et chez Rabelais dans l'œuvre duquel on trouve une centaine de formes en *-arent*.

cette forme répandue doivent cependant avoir influencé son emploi. Dans l'une de ses remarques, Vaugelas (1647: 108s) discute la variation des formes du PS et conclut que, pour éviter toute erreur, certaines personnes préfèrent recourir au PC. Il faut se souvenir que Vaugelas s'adressait à la cour, donc les hésitations touchaient les classes privilégiées parmi lesquelles un désir de ne pas enfreindre le *Bon usage* entraîna un abandon précoce du PS. En plus, si les commentaires de Vaugelas sont postérieurs au moyen français, nous pouvons raisonnablement assumer qu'ils reflètent un état de fait qui existait depuis un moment, vu le délai toujours constaté entre l'émergence d'un trait linguistique et sa mention dans les grammaires.

Il semble donc qu'à la fin du moyen français la distribution entre le PS et le PC devient plus claire. Selon Brunot (t.I: 484-5),

au XVe siècle, la syntaxe de ces deux temps est à peu près celle qui va régner jusqu'au jour où le passé simple cèdera peu à peu la place au composé, phénomène qui, nous le verrons, n'est pas encore près de s'accomplir au commencement du XVIIe siècle"

Une certaine confusion subsistait sans doute sur les contextes dans lesquels le PS était utilisé, vu que les grammairiens ressentaient le besoin de légiférer. En 1565, Henri Estienne déclare dans son *Traicté de la conformité du langage français avec le grec*, ce qui deviendra 'la règle des vingt-quatre heures', dont le but est de distinguer clairement les emplois du PS et du PC. Selon cette règle, le PS était réservé aux événements qui s'étaient déroulés au-delà de la journée de l'énonciation.

#### **4. En français classique : un essai de distribution des fonctions aux formes**

La règle des 24 heures a été reprise par des grammairiens du XVII<sup>ème</sup> comme Maupas (1607) et Oudin (1632). Wilmet (1998:367) déclare que « cette consigne artificielle, on s'en doute, ne fut jamais obéie » même si Corneille modifia quelques vers du *Cid* suite à des remarques de l'Académie. St Maurice<sup>18</sup> (1672: 102, in Brunot (IV, 2: 977) écrit « cette distinction est fort inutile et de nul usage » et Chiflet<sup>19</sup> (1659: 100ss, in Brunot (opcit) énonce que « Le Prétérit indéfini (passé composé) se peut dire de toute sorte de temps passé : *hier j'ay bien soupé, et aujourd'huy j'ay mal disné* ».

---

<sup>18</sup> Saint-Maurice, Alcide de Bonnecase (1672) *Remarques sur les principales difficultez que les estrangers ont en la langue françoise*.

<sup>19</sup> Chiflet, Laurent (1659) *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*.

On enfreint certainement la règle dans l'usage privé. En effet, Foulet (1920: 304-7) énumère de nombreux exemples épistolaires où le PS et le PC se partagent l'expression du passé ponctuel. Caron et Liu (1999) avancent même que le PC est devenu la forme majoritaire au XVIII<sup>ème</sup>, et leurs statistiques (basées sur un corpus de lettres du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup>) montrent un déclin du PS qui se précipite dans la seconde partie du XVIII<sup>ème</sup>. Liu (2003) se concentre sur la combinaison d'*hier* avec le PS et le PC. La combinaison du PS + *hier* représente 98,4% des occurrences dans les textes du XVII<sup>ème</sup>, 48,5% dans le corpus du XVIII<sup>ème</sup> et, au XIX<sup>ème</sup>, la proportion s'est renversée avec seulement 2,2%, ce qui montre clairement que le PS a été rejeté des contextes hodiernaux.

Foulet (1920) énumère une série de facteurs qui, dans la période allant de 1560 à 1660, accélèrent la décadence du PS. D'abord, la règle des 24 heures rejette le PS dans un passé coupé du présent :

Le prétérit perd donc le contact avec la vie de tous les jours, il prend un aspect solennel, il communique à ce qu'il exprime la dignité de l'histoire: c'est dire qu'il devient un temps littéraire. (p.305)

Ensuite, les grammairiens refusent une régularisation du paradigme du PS. Foulet affirme que ce rejet n'était possible que parce que le PS n'était pas indispensable dans la langue familière, vu la capacité du PC à assumer ses fonctions. De plus, l'emploi des pronoms sujets, employés depuis longtemps à l'oral, devient obligatoire dans la langue littéraire à cette époque, ce qui rend redondantes les terminaisons distinctes du PS. Finalement, la restriction d'emploi mène à des hésitations morphologiques. Ainsi, Vaugelas (1647: 109) discute l'emploi de *véquit* et *vécut* et recommande d'utiliser le PC en cas de doute. Il semble donc probable que les formes moins connues et rares reculent.

Selon Larthomas (1972: 202, note 90), les formes les plus fréquentes chez Molière sont du type *eut*, *fit*, *vit* etc., des formes irrégulières brèves qui suggèrent un emploi formulaire.

A partir du début du XVIII<sup>ème</sup>, la règle semble s'être relâchée puisque, dans sa *Grammaire française* (1709), Buffier (1709) affirme que, si le PC est nécessaire pour les événements à pertinence présente, « dans les autres occasions on se sert presque indifféremment ou du prétérit simple ou du composé du prétérit » (cité dans Ayres-Bennett & Carruthers 2001: 174). Brunot (T.VI, 2: 1783) mentionne que si la confusion entre PS et PC est encore parfois condamnée au XVIII<sup>ème</sup>, la doctrine s'assouplit. Wilmet (1998: 368) indique que l'on glisse alors vers une

« règle de la période » où le PC est accepté en combinaison avec des adverbiaux référant à des périodes liées au moment de l'énonciation (ex. *Cette semaine, ce mois...*). Le PS résiste cependant comme « temps purement narratif » (Brunot VI, 2: 1784) et s'utilise dans le dialogue dramatique, même en prose, comme dans les romans épistolaires.

Brunot (VI, 2: 1785) avance que l'emploi du PS à la deuxième personne du pluriel dans *Candide* est humoristique car « la seconde personne du pluriel du passé simple commence à devenir désagréable ou ridicule ». Le grammairien La Harpe (cité par Dauzat 1946: 65) avait aussi déjà noté que « ces [...] prétérits sont peu agréables à l'oreille ». Seguin (1999: 334) confirme qu'« après 1800, ce ne sera plus que par jeu qu'on écrira : 'Que paternellement vous vous préoccupâtes' (Rostand) ». Cet argument sera de plus en plus utilisé par la suite. Plus généralement, les grammairiens du XVIII<sup>ème</sup> comme Restaud (1730)<sup>20</sup>, remarquent que le PS « est sorti de l'usage populaire et même de l'usage courant » (Dauzat 1946: 65).

## 5. En français moderne : le déclin progressif à l'oral

Pour Posner (1994: 80-1), une distanciation par rapport aux normes passées apparaît à cette période. Nous avons déjà vu que la règle des 24 heures ne s'applique plus à la littérature épistolaire du 19<sup>ème</sup> (Caron & Liu 1999, Liu 2003), supposée refléter l'usage oral. Cette évolution suggère une diminution d'emploi du PS et son rejet de l'oral, plus difficile à dater, vu le manque de données orales avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, pour Gadet (1999: 608), la période du français moderne a vu la « raréfaction orale » du PS, « amorcée depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, très rapide au XX<sup>ème</sup> siècle ». L'emploi oral est considéré « recherché et archaisant » au moins en France métropolitaine, et se prête à l'humour. Frei (1982: 285) mentionne « l'emploi expressif (plaisant ou affecté) que fait du passé simple la langue parlée familière ».

Selon Huchon (2002: 257), jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup>, le tiroir se maintenait mieux dans le sud, où il bénéficie du soutien d'une forme passée synthétique équivalente en occitan. En effet, dans le premier quart du siècle, Foulet (1920: 308ff) affirme que « Si on l'entend, on peut affirmer que ceux qui l'emploient viennent d'ailleurs. Le prétérit s'est en effet conservé dans une

---

<sup>20</sup> Restaud (1730) Principes généraux et raisonnés de la grammaire française, avec des observations sur l'orthographe, les accents, la ponctuation et la prononciation

grande partie du midi ». Pareillement, Zezula (1969: 338) mentionne que le PS est toujours utilisé « dans quelques dialectes du Midi et de la région lyonnaise »<sup>21</sup>. On a donc affirmé qu'à partir de la période du français moderne, l'emploi oral du PS indiquait un régionalisme méridional :

L'Atlas linguistique de MM. Gilliéron et Edmont montre que, dans tout le français proprement dit, le prétérit simple [PS] est une forme morte; un coup d'œil jeté sur les cartes 97, 338, 360, 976, 1154 suffit à l'indiquer immédiatement. Au nord de Paris, pas de trace de « passé défini »; au Sud, il faut aller jusqu'aux départements de l'Allier, de la Creuse et de la Vienne pour commencer à en trouver quelques-uns sur les cartes; à l'Ouest, la limite est plus proche: le prétérit simple existe encore en Normandie; de là vient peut-être que Guy de Maupassant a beaucoup employé cette forme grammaticale. Mais, là même où le prétérit simple subsiste encore, la forme composée semble dominer déjà, ou du moins fait concurrence à la forme simple. (Meillet 1948: 150)

D'autres linguistes, mentionnés par Engel (1990: 21), confirment la restriction géographique du PS au sud, et à l'ouest (Camproux 1967: 161, Dauzat 1937, 1953: 14, Foulet 1920: 308-9, Iejima 1951: 14-15). Millon (1936: 239) rapporte un emploi oral fréquent du PS parmi les conscrits méridionaux pendant la première guerre. Toutefois, Dauzat (1946: 77) affirme le déclin des emplois oraux dès la fin du 19<sup>ème</sup>, même dans ses bastions supposés :

La désaffection du langage parlé pour le prétérit [PS], qui s'était cantonnée dans le Nord, le centre et l'Est de la France, a gagné et gagne assez vite les autres régions depuis la fin du siècle dernier.

Dauzat indique que l'ouest, où le PS avait prospéré grâce à la régularisation par la conjugaison en *-is*, a été la première région à suivre la tendance. Il donne des exemples dialectaux de Basse-Auvergne, des Pyrénées et du sud-est. Pour cette dernière région, Millon (1936: 239) avance, sur base de son expérience et d'un livre publié à l'époque sur le français à Marseille<sup>22</sup>, que « le passé simple n'est pas plus employé par les Provençaux que par les gens du Nord »<sup>23</sup>. Il observe que

---

<sup>21</sup> Dauzat (1946: 65) relève que, dès les dialogues du XVIII<sup>ème</sup>, le PC est employé « sauf chez Rousseau, qui recherche volontiers le style pompeux, mais qui est surtout d'origine genevoise (région où le prétérit s'est maintenu plus longtemps qu'à Paris dans le langage parlé ».

<sup>22</sup> *Le français de Marseille* d'Auguste Brun.

<sup>23</sup> Toutefois, il écrit quelques lignes plus bas que, dans le nord, « nous sommes en présence d'un usage plus rare » (p.239).

les classes moyennes au-dessus de 50 ans emploient le PS oralement alors que la génération des 25-30 ans l'utilise à l'écrit, mais rarement à l'oral.

On a lié la vitalité du PS dans certaines variétés régionales aux dialectes locaux – bien que cela ne s'applique pas nécessairement<sup>24</sup> - et il ne serait donc pas surprenant que les usages oraux disparaissent à l'époque où les dialectes sont abandonnés.

On s'accorde donc largement sur le déclin du PS dans l'oral spontané non seulement parmi les cercles parisiens éduqués où il vacillait depuis le XVII<sup>ème</sup>, mais aussi dans des régions considérées favorables.

Pourtant, en même temps, le PS demeure florissant à l'écrit malgré les innovations littéraires du 19<sup>ème</sup> siècle comme la mode de l'imparfait narratif chez les auteurs impressionnistes et l'emploi du présent dans les œuvres naturalistes :

C'est d'après M. Buffin [*Remarques sur les moyen d'expression de la durée et du temps en français, 1925*] une deuxième manière qu'a trouvée le naturalisme, après l'emploi de l'imparfait, de rompre avec la langue logique: renoncer à tous les temps du passé pour se borner à l'emploi du présent, donnant ainsi l'histoire, les récits, « à l'état naissant. (Cohen 1954:115)

Le PS domine aussi l'histoire au milieu du XX<sup>ème</sup> même si on remarque que le recours au présent est noté, mais non quantifié par Cohen (1954:138):

D'une manière générale, on peut dire que l'histoire s'exprime au passé simple, temps traditionnel du récit écrit. Mais il serait intéressant d'examiner dans les manuels quelle est la part du présent « historique » et du curieux futur également historique (« Charlemagne constituera un grand empire, « Louis XIV aura un très long règne », etc.).

L'influence combinée de la formation scolaire et la fréquence du PS dans les documents écrits littéraires ou journalistiques garantit pour Foulet (1920: 310) son maintien.

## **6. En français contemporain : Restrictions et recyclage ?**

Au milieu du XX<sup>ème</sup>, le PS apparaît une forme restreinte par la géographie, le medium de communication, le genre textuel et le lexique. Nous allons brièvement survoler ces domaines.

---

<sup>24</sup> Ainsi, le PS est utilisé dans les narrations orales en wallon (Remacle 1952: 60, in Kristol 2006) mais pas dans le français régional.

## 6.1. La géographie

Contre toute attente, on recense des occurrences contemporaines d'emploi du PS dans des variétés excentriques telles que le français de Jersey (Jones 2001) et surtout des variétés d'Amérique du nord:

Haden (1948) recorded its usage in New Brunswick varieties in the 1940s, although Flikeid and Péronnet (1989) note its almost complete disappearance from the same varieties by the 1980s. Flikeid and Péronnet did, however, find it to still be in frequent usage in all five Acadian regions of the province of Nova Scotia in the 1980s. (Comeau *et al.* 2012: 318-9)

Les PS relevés en français acadien présentent, en plus du thème en *-u* (il but), une confusion des verbes en *-a* et *-i* d'ailleurs abondamment discutée par les grammairiens du XVI<sup>ème</sup> comme nous l'avons évoqué plus tôt et qui était bien attestée dans la langue populaire des *Mazarinades* ou dans le français parlé dans l'ouest, la Picardie et l'Ile-de-France. Sachant que les colons acadiens étaient venus principalement du centre ouest au XVII<sup>ème</sup> siècle, la situation actuelle s'éclaire. L'étude récente menée par Comeau *et al.* (2012) analyse des données fournies par 14 informateurs de Grosses Coques<sup>25</sup> (sur 30 interviews recueillies en 1990) âgés d'entre 20 et 84 ans. L'analyse variationniste révèle une rupture entre les données narratives (PS vs IMP) et conversationnelles (PC vs IMP), ce qui confirme l'affinité du PS avec la narration. Comeau *et al.* concluent à une utilisation robuste du PS dans cette variété acadienne selon les contraintes trouvées dans les représentations des narrations familiales du XVII<sup>ème</sup>. Le français des grosses Coques offre donc une 'fenêtre sur le passé' de la langue.

Des différences diatopiques apparaissent aussi dans les formes qui ont repris les fonctions du PS. Kristol (2006) remarque que dans le domaine franco-provençal de la Suisse et du Val d'Aoste, des formes surcomposées sont utilisées pour marquer l'accomplissement dans le passé sans répercussions présentes, alors que ces formes demeurent rares dans le domaine d'oïl.

## 6.2. Le medium

Hormis les exceptions régionales que nous venons de mentionner, le PS n'appartient pas à la conversation spontanée - ce qui implique la perte des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes pour lesquelles les

---

<sup>25</sup> Un village de la Baie Sainte-Marie dans la région de Nova Scotia, Canada.

fonctions du PS ont été reprises par le PC. Cantonner le PS à l'écrit serait néanmoins simplificateur :

**Dans des exposés oraux de toutes sortes, conférences et causeries**, on constate même actuellement une augmentation sensible de l'emploi du passé simple. (Pfister 1974 :401)

Zezula (1969: 338) affirme que le PS s'entend « assez fréquemment » à la radio dans les actualités politiques et culturelles, dans les rapports ou les commentaires politiques. Notre étude de journaux télévisés, d'un programme littéraire et d'émissions (Labeau 2006) n'a pourtant révélé qu'une occurrence d'ailleurs avortée où le présentateur interrompt sa phrase après avoir énoncé un PS et la reformule.

Toutefois, la dichotomie oral-écrit ne reflète pas le continuum des pratiques réelles, et des contextes d'oralisation de l'écrit, ou de stylisation de propos pourraient favoriser l'emploi du PS. Ainsi, Labeau (2008), a montré la présence du PS dans 15 des 50 discours de nouvel an (1958-2008) prononcés par les présidents de la cinquième république, et 10 discours de Noël du roi Albert II,. Toutefois, De Gaulle semble le seul à utiliser le tiroir productivement, alors que les autres se contentent d'occurrences d'*être* et de passifs. Zezula (1969: 343) suggère par ailleurs que le PS apparaît dans le discours rapporté quand « le journaliste lui-même a stylisé les propos ». Des « exposés oraux » de ce type se trouvent surtout dans les sports et les actualités politiques ce qui nous amène à discuter la restriction du PS à certains genres.

### 6.3. Le genre

Le PS apparaît majoritairement dans des genres préparés à vocation narrative, comme le roman, l'écrit journalistique ou l'histoire.

L'association du PS à la littérature narrative est solide, au point que le tiroir a été considéré comme la 'pierre d'angle du récit' et un signe du 'rituel des Belles Lettres' (Barthes, in Wilmet 1998: 372). Les remous causés par la publication de *L'Etranger* de Camus, roman au PC, prouvent la place du PS dans l'inconscient littéraire collectif. Le PS n'appartient pas nécessairement à la haute littérature et il se rencontre dans des formes populaires comme le roman policier (Judge & Healey 1983: 119) ou le conte de fées<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> Il est cependant nettement plus restreint dans les performances orales du néo-conte étudié par Carruthers (2005).

Pour ce qui est du journalisme, les prédictions de Foulet (1920) semblent se confirmer : le PS n'est pas encore 'un temps moribond' (Pfister 1974: 401) et il présente un avantage pour « les agences de presse et les journaux [qui] le conservent soigneusement, pour faire l'économie de la forme composée » (Frei 1982: 116). Toutefois, Monville-Burston & Waugh (1985: 123) souligne la présence moins fréquente du PS que des autres tiroirs passés. Si Judge & Healey (1983: 119) considèrent aussi que le PS est limité dans les journaux, ils mentionnent deux exceptions: (1) les articles biographiques<sup>27</sup> et (2) les articles sportifs où "*the language [...] is often very flowery since it is all about the exploits of heroes (see L'Equipe)*".<sup>28</sup> En plus, un PS isolé peut apparaître pour souligner la dimension historique de l'événement narré. La recherche d'Engel (1990) confirme que certaines sections du journal favorisent le PS:

In newspapers surveys, particular use of the PS has been noted in sports reports (Cellard 1979; Herzog 1981; Judge and Healey 1983), in obituaries (Galet 1977; Herzog 1981), occasionally in advertisements (Herzog 1981), and frequently alternating with the PC in 'fait divers' (Monville-Burston and Waugh 1985). In other genres, PC tends to be the norm. (Engel 1990: 92)

Cellard (1979: 19) considérait – sans donner de justification – que le PS dépassait en fréquence les autres tiroirs et en effet, les données quantitatives d'Herzog (1981) révèlent que le PS arrive en second derrière l'IMP avec 29,7% des formes conjuguées. Pour Krell (1987: 37), la fonction principale du PS dans le compte rendu sportif est de « faire revivre pour le lecteur une action rapide ou intense » et conclut que « le dernier domaine du passé simple est celui des sports ». Une étude personnelle (Labeau 2004) a conclu à une présence moins écrasante et a conduit à prendre en compte différents types de sports (Labeau & Veters 2013) et une dimension diachronique du milieu à la fin du XX<sup>ème</sup> (Labeau 2007).

Pour la rubrique nécrologique dont la solennité se mariait selon Galet (1977) au PS, Herzog (1981: 59) y voit le terreau idéal pour le PS, vu ses dimensions narratives et historiques. Pourtant, le présent y est plus commun et Do-Hurinville (2000) suggère une diminution historique sur base de l'examen comparatif d'un article du milieu du XX<sup>ème</sup>. Nous avons documenté l'évolution du genre dans Labeau (2009).

---

<sup>27</sup> Une catégorie où entre l'article nécrologique, étudié dans Labeau (2009).

<sup>28</sup> Pour une affirmation similaire, voir Cellard (1979).

La publicité paraît un vecteur improbable du PS, bien qu'Herzog (1981) en ait relevé des exemples dans les annonces pour produits de luxe. Paradoxalement, la présence du PS a crû dans ce genre et nous suggérons d'attribuer cette tendance au développement de la technique mercatique de *Storytelling*, dont le principe consiste à singulariser un produit en racontant son histoire.

Le fait divers repose quant à lui sur le PS pour son développement (Monville-Burston & Waugh 1985: 155-8).

Pour l'histoire enfin, malgré l'appellation anglaise de « past historic », le présent semble dominer dans ce genre (Labeau & Holyoak 2007), et le PS y a été supplanté par le présent dans les années 60, d'après l'étude diachronique de Revaz (1998).

#### **6.4. Traits linguistiques propices au PS**

En plus du medium et du genre, plusieurs traits morphologiques et syntaxiques semblent favorables au PS. Engel (1990: 58ss) mentionne les caractéristiques suivantes dans son corpus de journaux:

- (1) facteurs syntaxiques incluant des compléments temporels délimités et coupés de l'actualité, la voix passive reposant uniquement sur la conjugaison de *être*, la négation plus facile à construire sur une forme simple, les propositions principales ou relatives;
- (2) facteurs morphologiques dont les 3<sup>èmes</sup> personnes, les verbes du premier groupe et les verbes irréguliers fréquents;
- (3) facteurs phonologiques par exemple les sonorités 'déplaisantes' du PS, compensées par l'évitement du hiatus présent dans le PC de verbes à initiale vocalique;
- (4) facteurs lexicaux comme les verbes dynamiques et la sur-représentation de *être*<sup>29</sup>;

### **3. Conclusion sur l'évolution diachronique du PS**

Dans l'introduction, nous avons mentionné trois affirmations divergentes sur l'évolution du PS : sa disparition, sa conservation dans un domaine de tout temps réduit, et sa spécialisation. Notre survol diachronique nous permet d'évaluer ces positions.

Il nous faut certainement rejeter le point de vue de la conservation du PS dans son domaine restreint. Dans sa version forte, ce statu quo va à l'encontre des principes d'évolution

---

<sup>29</sup> Zezula (1969: 342) mentionne la fréquence de certains verbes : *être, avoir, faire, vouloir, savoir et devoir*.

linguistique en phase avec les changements de société. Même dans une formulation plus modérée, cette position est démentie par les faits linguistiques. Depuis l'ancien français, le PS a complètement perdu l'une de ses fonctions, celle de description.

Le maintien du PS pour exprimer le premier plan, l'arrière-plan et l'antériorité tout au long de l'histoire du français montre que la forme n'a pas disparu du français contemporain si l'on exclut la production orale spontanée. En fait, le PS jouit d'une place privilégiée dans certains contextes (narration) et cotextes (3<sup>èmes</sup> personnes) et pourrait même investir de nouvelles formes d'expression (comme dans la publicité). Cependant, d'autres facteurs moins encourageants comme l'éventail restreint de formes courantes au PS pourraient présager sa disparition future au moins comme instrument temporel à part entière.

Quoi qu'il en soit, la position médiane défendant la spécialisation du PS en français contemporain semble refléter le plus exactement les données linguistiques. Toutefois, on ne peut défendre ce point de vue sans la plus grande prudence, pour toute une série de raisons. D'abord, les preuves disponibles sont limitées puisque les études quantitatives sérieuses se sont concentrées presque exclusivement sur l'écrit journalistique. Ensuite, les méthodes adoptées ne sont pas toujours adéquates. En effet, beaucoup de ce qui a été écrit sur l'emploi du PS et sa vitalité est largement impressionniste.<sup>30</sup> Si des commentaires qualitatifs basés sur l'observation d'occurrences isolées ont souvent donné lieu à une recherche plus quantitative, celle-ci demeure insuffisante. Troisièmement, même une approche quantitative reposant sur des corpus étendus ne fournit pas un panorama complet.

Les études peuvent pécher de nombreuses façons. Ainsi, l'étude d'Engel malgré une méthodologie solide, se concentre sur la distribution PS / PC plutôt que sur les domaines de compétition ; la plupart des mes propres études, tout en fournissant des dimensions supplémentaires incluant l'étude du PS dans l'ensemble du système verbal ou une dimension diachronique, ne se centrent pas sur la compétition directe du PS avec d'autres formes.

Pour obtenir des résultats plus fiables sur la position réelle du PS, il nous faudrait prendre en compte plusieurs facteurs incluant:

- (i) la définition des fonctions que le PS peut exprimer en français contemporain pour pouvoir identifier ses compétiteurs potentiels ;

---

<sup>30</sup> Cellard (1979) et Cohen (1954) doivent plaider coupables.

- (ii) la prise en compte d'un échantillon plus varié dans ses sources. offrant un aperçu plus large et donc plus précis de l'usage actuel ;
- (iii) l'adoption d'une méthodologie qui permette d'évaluer efficacement la vitalité du PS en montrant la variation dans l'expression des fonctions traditionnellement attachées au PS.

Nous nous sommes attelée à cette tâche dans un ouvrage en cours dont les conclusions devraient permettre de vérifier les pistes tracées ici.

(8622 mots)

## Bibliographie

- Andersson, R.H. (1979) 'Evolution of the past tense in Romance', *Studia Linguistica* XXXIII/II:120-129.
- Armbruster, J.S. (1981). Temporal perspective in Old French narration: *Estre* in past tense functions. *Romance Philology* 34(4): 379-397.
- Ayres-Bennett, W. et Caruthers J. (with R. Temple). (2001). *Studies in the modern French language : Problems and perspectives*. Longman.
- Beck, J. (1988). 'On functional multiplicity of Tense-Aspect forms in Old French narratives. *Romance Philology* XLII (2): 129-143.
- Bonnard, H. et Régnier, C. (1993). *Petite grammaire de l'ancien français* (4<sup>ème</sup> édition revue et corrigée). Paris, Magnard.
- Brunot, F. (1966). *Histoire de la langue française des origines à nos jours (tomes I, IV, 2 et VI,2)* Paris, Colin.
- Bybee, J., Perkins, R. et Pagliuca, W. (1994). *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*. Chicago / London: The University of Chicago Press.
- Camproux, C. (1967). Téléscopage morpho-syntaxique ? *Le Français moderne* 35(3): 161-183.
- Caron, P. et Liu, Y.C. (1999). Nouvelles données sur la concurrence du passé simple et du passé composé dans la littérature épistolaire. *L'Information grammaticale* 82(1): 38-50.
- Carruthers, J. (2005) *Oral narration in Modern French. A linguistic analysis of temporal patterns* (Research Monographs in French Studies 19). Oxford: Legenda.
- Cellard, J. (1979). Passé mais pas mort, *Le français dans le monde* 18: 19-20.
- Cohen, M. (1954). *Grammaire et style. 1450-1950. Cinq cents ans de phrase française*. Paris: Editions sociales.
- Comeau, P., King, R et Butler, G.R. (2012). New insights on an old rivalry: The passé simple and passé composé in spoken Acadian French. *Journal of French Language Studies* 22:315-343.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française* (vol.5). Paris: D'Atrey.
- Dauzat (1930). *Histoire de la Langue française*. Paris: Payot
- Dauzat, A. (1937). Le fléchissement du passé simple et de l'imparfait du subjonctif. *Le Français*

- moderne* 5: 97-112.
- Dauzat, A. (1946). Le fléchissement du prétérit et de l'imparfait du subjonctif: Les causes, les étapes, les résultats, *Études de linguistique française*, pp.62-81.
- Dauzat, A. (1953). Le prétérit et le parfait. *L'éducation nationale* 17: 14.
- Do-Hurinville, D.T. (2000). *L'emploi des temps verbaux dans la presse française contemporaine*, Mémoire de maîtrise non publié, Paris 3 – Sorbonne Nouvelle.
- Ellis, M.J.D. (1986). *A diachronic study of verb tense in French*. Ann Arbor, Mi.: University Microfilms international.
- Engel, D.M. (1990). *Tense and text: A study of French past tenses*. London, New York: Routledge.
- Faye, P.L. (1933). L'équivalence passé défini – imparfait en ancien français, *The University of Colorado Studies*, vol.20, no.4: 267-309.
- Fleischman (1982). *The Future in Thought and Language: Diachronic Evidence from Romance*. Cambridge Studies in Linguistics 36. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fleischman, S. (1990). *Tense and Narrativity: From Medieval Performance to Modern Fiction*. Austin, University of Texas Press.
- Frei, H. (1982). *La grammaire des fautes*. Genève/Paris, Slatkine Reprints. (1<sup>ère</sup> édition 1929).
- Foulet, L. (1920). La disparition du prétérit. *Romania* 46: 271-313.
- Gadet, F. (1999). La langue française au XX<sup>e</sup> siècle : L'émergence de l'oral. In: J. Chaurand (dir.). *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris : Seuil, pp.583-671.
- Galet, Y. (1977). *Les corrélations verbo-adverbiales, fonction du passé simple et du passé composé, et la théorie des niveaux d'énonciation dans la phrase française au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris-Lille.
- Harris, M. (1970). The verbal systems of Latin and French. *Transactions of the philological society*, pp.62-90.
- Harris, M. (1982). The past simple and present perfect in Romance. In N. Vincent et M. Harris (eds). *Essays offered to Joe Cremona on the occasion of his 60<sup>th</sup> birthday*. London: Croom Helm, pp. 42-70.
- Hergot, L. (1988). L'expression du temps passé dans *Ami et Amile/ L'information grammaticale* 36:22-25.
- Herzog, C. (1981). *Le passé simple dans les journaux du XX<sup>e</sup> siècle*. Berne: Francke.

- Huchon, M. (2002). *Histoire de la langue française*. Paris: Le livre de Poche no.542.
- Iejima, K.M. (1951). Le recul du passé simple. *Etude de la langue française* (Tokyo). 2(9):. 14-17.
- Jones, M. (2001) *Jersey Norman French: A linguistic Study of an obsolescent dialect*. Wiley-Blackwell.
- Judge, A. et Heeley, F.G. (1983). *A reference grammar of Modern French*. London: Edward Arnold.
- Krell, J.F. (1987). Le feu passé simple : un passé dé-composé. *The French Review* 60/3: 366-376.
- Kristol, A. (2006). Morphologie et survie du passé simple dans les langues d'oïl : aspects sociolinguistiques. *Actes du 11<sup>e</sup> colloque des langues dialectales*, Monaco 27-28 novembre 2004, pp.167-183.
- Labeau, E. (2004). Le(s). temps du compte rendu sportif francophone. *Journal of French Language Studies* 14: 129-148.
- Labeau, E. (2006). French Television Talk: What tenses for past time? *International Journal of Corpus Linguistics* 11/1: 1-28.
- Labeau, E. (2007). Et un, ou deux, ou trois ? Les temps-champions du compte rendu sportif depuis 1950. In: E. Labeau, E., C. Vettters et P. Caudal (éds). *Sémantique et Diachronie du système verbal français*. Cahiers Chronos. Amsterdam / Philadelphia: Rodopi.
- Labeau, E. (2008). Il y a une éternité, il y a un siècle, il y a un an... A quoi sert le PS dans les discours de vœux?, In : J. Durand, J. Habert, B. Laks (eds.). *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*. Paris: Institut de Linguistique Française. disponible sur: <http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=article&access=standard&Itemid=129&url=/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08144.pdf>
- Labeau E. (2009). Le PS, cher disparu de la rubrique nécrologique? *Journal of French Language* 19 (1): 61-86.
- Labeau, E. et Holyoak, T. (2007). Le présent suffit-il à faire l'histoire? *Revue Romane* 42/1: 17-32.
- Labeau et Vettters (2013). Le passé simple est-il toujours en course? Enquête sur la position du PS dans le peloton des temps du reportage cycliste. in De Mulder, W., Mortelmans, J. & Mortelmans, T. (Eds.) *Marqueurs temporels et modaux en usage*. Amsterdam / Philadelphia:

- Rodopi (Cahiers Chronos 26 :119-129).
- Lass, R. (1990). *On explaining language change*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Larthomas, P. (1972). *Le langage dramatique: sa nature, ses procédés*. Paris: Armand Colin.
- Liu, Y.-C. (2003). Le passé simple et le passé composé: leur concurrence dans l'histoire du français. Présentation à l'atelier *Diachronie et sémantique du système verbal français*. Birmingham, 11-12 septembre 2003.
- Majumdar, M. et Morris, A.M. (1980). The French pluperfect tense as a punctual past. *Archivum Linguisticum*11/1: 1-12.
- Maupas, C. (1607). *Grammaire françoise*. Disponible sur: [http://archive.org/stream/jstor-433055/433055\\_djvu.txt](http://archive.org/stream/jstor-433055/433055_djvu.txt)
- Meillet, A (1948). Sur la disparition des formes simples du prétérit. In: *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Honoré Champion, pp.149-158.
- Mellet, S. (2000). Le parfait latin, un *praeteritum perfectum*. *Cahiers Chronos* 6: 95-106.
- Ménard, P. (1988). *Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux: Bière.
- Millon, C.J. (1936). Le passé simple chez les romanciers et les dramaturges. *Le Français Moderne* 4: 239-248.
- Moignet, G. (1988). *Grammaire de l'ancien français. Morphologie- syntaxe*. Paris: Klincksieck.
- Monville-Burston, M. et Waugh, L. (1985). Le passé simple dans le discours journalistique. *Lingua* 67/2-3:121-170.
- Nyrop, K. (1979). *Grammaire historique de la langue française*. (4<sup>ème</sup> éd.) Geneva: Slatkine Reprints.
- Oudin, A. (1632). *Grammaire française rapportée au langage du temps*. Paris : Antoine de Sommaville.
- Pfister, M. (1974). L'imparfait, le passé simple et le passé composé en français moderne. *Revue de Liguistique romane* 38: 400–417.
- Pope, M. K. (1966). *From Latin to Modern French*. Manchester, Manchester University Press,
- Posner, R. (1994). Historical linguistics, language change and the history of French. *Journal for French Language Studies* 4: 75-97.
- Posner, R. (1997) *Linguistic change in French*. Oxford: Clarendon.
- Pulgram, E. (1984). The functions of past tenses Greek, Latin, Italian, French. *Language Science* 6: 239-269.

- Ranson, D.L. (2009). Variable subject expression in Old and Middle French prose texts: The role of verbal ambiguity. *Romance Quarterly* 56(1): 33-45.
- Revaz, F. (1998). Variétés du présent dans le discours des historiens. *Pratiques* 100:43-61.
- Schogt, H. G. (1964). L'aspect verbal en français et l'élimination du passé simple. *Word* 20: 1-17.
- Schøsler, L. (1985). L'emploi des temps du passé en ancien français. Etude sur quelques textes manuscrits. *Cahiers du centre d'études médiévales de Nice* 5 :107-120.
- Schøsler, L. (1986). L'emploi des temps du passé en ancien français. Etude sur les variations manuscrites du *Charroi de Nîmes*. In : E. Suomela-Härmä, et O. Välikangas (eds). *Actes du 9<sup>e</sup> congrès des romanistes scandinaves. Mémoires de la société néophilologique de Helsinki* XLIV: 341-351.
- Schøsler, L. (2001). From Latin to Modern French: Actualization and Markedness. In: H. Andersen, (ed). *Actualization: Linguistic change in Progress*. Amsterdam: John Benjamins, pp.169-185.
- Schwenter, S.A. (1994). The grammaticalization of an anterior in progress: Evidence from a Peninsular Spanish dialect. *Studies in Language* 18(1): 71-111.
- Seguin, J.P. (1999). La langue française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. In: J. Chaurand (dir.). *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris, Seuil, pp.227-275.
- Van Vliet, H.R. (1983). The disappearance of the French passé simple: a morphological and sociolinguistic study. *Word* 34/2: 89–113.
- Vaugelas, C. (1647). *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulet bien parler et bien écrire*. Paris.
- Waugh, L. (1987). Marking time with the *passé composé*: Toward a theory of the perfect/ *linguisticae Investigationes* XI /1: 1-47.
- Yvon, H. (1960). Emploi dans la *Vie de Saint Alexis* (11<sup>ème</sup> siècle) de l'imparfait, du passé simple et du passé composé de l'indicatif. *Romania* 81: 244-250.
- Yvon, H (1963). Le passé simple est-il sorti d'usage ? *Le Français Moderne* 31: 161-176.
- Yvon (1964). Le passé simple est-il en voie de disparition ? *Romania* 89: 101-111.
- Wilmet, M. (1976). *Etudes de morphosyntaxe verbale*. Paris: Klincksieck.

Wilmet M. (1998). *Grammaire critique du français*, Paris / Bruxelles: Hachette supérieur / Duculot. (2e éd.).

Zezula, J. (1969). Le passé simple dans la langue de la presse d'aujourd'hui. *Beiträge zur Romanischen Philologie* 2 : 336-345.